



Le tracé du tram

Cliquez sur le lien ci-dessous pour voir le tracé

<http://www.cleo.agglo-orleans.fr/-Le-trace.html>



Le film du tram

Cliquez sur le lien ci-dessous pour visionner le film 3D

http://www.blog-orleans-valde Loire.fr/le_blog_dorlans_val_de_lo/2009/09/film-3d-cleo-fait-son-cin%C3%A9ma-.html



Les vues du tram dans le centre ville d'Orléans

Vue sur la place Croix-Morin



Vue sur la rue des Carmes



La végétalisation occupera une place importante dans le réaménagement du centre ville.

Le nouvel aménagement prévoit une intégration de la rue des Carmes en continuité avec le centre-ville d'Orléans.

Deux vues sur la place du Général de Gaulle



Le passage du tramway et le réaménagement de la place de Gaulle seront synonymes de réappropriation de l'espace public par ses habitants : une grande importance sera laissée aux aménagements paysagers.

Vue sur la rue Jeanne d'Arc



Vue sur la place Sainte-Croix



L'insertion du tramway en latérale et en site propre permettra de conserver la symétrie de la perspective de la Cathédrale. Pour une meilleure intégration paysagère du tramway dans le cœur historique de la ville d'Orléans, l'APS (Alimentation Par le Sol) est prévue.

Un aménagement sobre et élégant est prévu au niveau de la place Sainte-Croix afin de mettre en valeur la Cathédrale.

Vue sur la place de l'Etape



Vue sur Halmagrand



La place de l'Etape avec la rue Théophile Chollet deviendra piétonne, ainsi un nouvel espace de promenade sera proposé aux habitants.

Le cèdre remarquable sera mis en valeur par l'aménagement urbain. Une véritable place plantée sera créée en continuité avec la végétalisation.



Deux aides financières proposées aux commerçants



Le dossier d'indemnisation



Si vous êtes un commerçant situé sur le tracé de 2^{ème} ligne de tram et que vous subissez du fait des travaux, une baisse d'activité, vous pouvez prétendre être indemnisé (sous conditions à remplir)

Le dossier de demande d'indemnisation est à retirer auprès du Point Info Tram ou téléchargeable sur www.cleo.agglo-orleans.fr (onglet Espace Pros)



Brochure explicative



Le prêt bonifié

Afin de renforcer le dispositif de soutien aux entreprises, commerçants et artisans riverains des travaux du tramway, un dispositif de bonification de prêts bancaires est en cours de développement. Ce dispositif prend la forme d'une bonification d'intérêts (prêt à taux zéro pour le bénéficiaire) qui s'applique aux prêts consentis par les banques aux entreprises, commerces et artisans rencontrant des difficultés de trésorerie liées aux travaux du tramway.